

Entretiens (2) : les sorties 1985-1989

RAZIKA : UNE VIE D'ENFER	122
CADRE ET PRINCIPALES DONNEES DE L'ENTRETIEN	122
UNE ERRANCE A MARSEILLE	122
DE LA CULPABILITE ET DES INCOMPREHENSIONS	122
LA VIE AU FOYER	123
UN ENFANT POUR AVOIR LA FORCE DE VIVRE	123
IL NE CONNAITRA PAS SON PERE NI SA MERE	124
UNE VIE D'ENFER	124
LE REGARD SUR L'ASE	124
MARINA : LE PLUS DUR EST PASSE, IL ME RESTE LE MEILLEUR	125
CADRE ET PRINCIPALES DONNEES DE L'ENTRETIEN	125
MALTRAITANCES	125
L'ARRIVEE A L'ASE	125
LA FAMILLE D'ACCUEIL	125
LA MORT DE LA MERE	126
UNE JEUNE FEMME ADMIRABLE	126
SATISFACTION GLOBALE	127
KHADIJA : DE L'IMPORTANCE DE LA MEDIATION CULTURELLE	128
CADRE ET PRINCIPALES DONNEES DE L'ENTRETIEN	128
DES PROBLEMES CULTURELS	128
UN PASSAGE ECLAIR A L'ASE	128
LA MEDIATION CULTURELLE	129
UN CHOIX DE METIER REVELATEUR	129
MON EDUCATRICE EST IMPORTANTE POUR MOI	129
FAIRE CONNAITRE LES INITIATIVES DE L'ASE	129
CHRISTINA : L'HISTOIRE D'UNE REPETITION	130
CADRE ET PRINCIPALES DONNEES DE L'ENTRETIEN	130
PREMIER SEJOUR EN SEINE-SAINT-DENIS	130
RETOUR AUX ANTILLES	130
RETOUR EN SEINE-SAINT-DENIS	130
LA FAMILLE D'ACCUEIL	131
UNE REPETITION	131
SA FILLE SERA ELEVEE AUX ANTILLES	132
LES CHOSES SE SONT ECLAIRCIES DANS MA VIE	132
PRENDRE EN COMPTE LES SPECIFICITES CULTURELLES	132
INES " N'A JAMAIS AIME LA DASS "	133
CADRE ET PRINCIPALES DONNEES DE L'ENTRETIEN	133
LE PLACEMENT	133
LES FOYERS ; LES FUGUES	133
L'ENFANT ET LE PERE. DECHEANCE MATERNELLE	134
RETOUR EN ARRIERE : LA " GALERE " ET LA PROSTITUTION	134
SON ENFANT A ELLE : DES AMOURS ET DESAMOURS	135
CARINE, LA SORTIE MAIS LE LIEN	136
PRINCIPALES DONNEES ET CADRE DE L'ENTRETIEN	136
LA PRISE EN CHARGE	136
FORMATION PROFESSIONNELLE	137
SE DEBROUILLER SEULE	137

LA FRATRIE	139
FABRICE : UNE SOUFFRANCE CHRONIQUE	140
CADRE ET PRINCIPALES DONNEES DE L'ENTRETIEN	140
LA FAMILLE	140
PARCOURS ASE	140
PROBLEMES DE SANTE	141
SCOLARITE	141
PREPARATIONS DE LA SORTIE ET TRAVAIL	142
LOGEMENT	142
LES PROBLEMES DE SANTE CONTINUENT	142
EMPLOIS PRECAIRES	143
REPRISE DES CONTACTS AVEC LE FOYER, AMIS, LOISIRS...	143
JEROME, UN ENFANT PLACE DEUX FOIS	144
KIDNAPPE PAR LA POLICE	144
DEMANDE DE PLACEMENT	144
LE FOYER, L'INTERNAT, LA FAMILLE D'ACCUEIL	145
MON PARRAIN, MA MARRAINE DE BRETAGNE	145
SCOLARITE, METIERS ET VIE FAMILIALE	145
LA FAMILLE BIOLOGIQUE	146
SUIVI PSYCHOLOGIQUE	147

Razika : une vie d'enfer

(entretien réalisé par Lucette Labache)

Cadre et principales données de l'entretien

Razika m'est présentée par mon réseau personnel (une personne qui travaille dans le social). Razika est née en à Garges en 1967. Elle a 35 ans. Ses parents sont tunisiens. Son père est ouvrier et sa mère, femme au foyer, élève 6 enfants dont Razika est l'aînée.

Razika se souvient d'une enfance calme et heureuse avec des parents affectueux. Mais les choses changent à l'adolescence. Sa grande beauté lui vaut d'être souvent courtisée. Ce que son père apprécie peu. Il commence alors à la battre « pour rien, pour dire que c'était lui qui commandait, que ' [Elle] n'avai[t] pas le droit de fréquenter des garçons. »

Une errance à Marseille

Lorsque les disputes et les scènes de violence deviennent quotidiennes, Razika fugue du domicile parental (1982). En « cassant sa tirelire », elle arrive à réunir 1000 francs et se rend à Marseille « sans payer le train ». Dans cette ville, elle a de la famille et attend un soutien de sa part. Elle arrive vers minuit à Saint-Charles et paniquée et ne sachant où aller, elle passe la nuit dans la gare. Le lendemain, elle décide de prendre une chambre d'hôtel « pas trop cher » et commence à réfléchir aux stratégies qu'elle mettra en œuvre pour « sortir de cette galère ».

Elle appelle une tante qui, redoutant la colère du père de la jeune fille, lui oppose une fin de non recevoir. De même, elle se fera « jeter par une cousine qui pourtant avait connu les mêmes problèmes deux ans auparavant ».

Comme elle craint que sa tante ou sa cousine ne la dénoncent à son père et lui révèle l'endroit où elle se trouve, elle « change d'hôtel tous les jours » et s'aperçoit bien vite que le petit pécule qu'elle avait « disparaît en 5 jours ».

Lorsque je lui demande si les hôteliers n'étaient pas surpris de voir arriver une jeune fille seule dans leur établissement, elle répond « Je me maquillais pour faire plus vieille que mon âge. Et puis je suis du style BCBG, donc, on ne se pose pas de questions ».

Lorsqu'elle n'a « plus rien en poche », elle s'adresse à un organisme humanitaire pour demander de l'aide. L'organisation caritative fait alors un signalement. Elle passe trois jours dans un foyer à Marseille avant qu'elle ne soit ramenée en Seine-Saint-Denis. Elle est placée aussitôt dans un foyer (1982).

De la culpabilité et des incompréhensions

Elle se souvient de la confrontation avec son père dans le bureau du juge et dit « il m'a insultée ce jour là, il m'a dit qu'il me ferait ma peau, j'avais très peur ». Sa mère, en larmes, lui dit « tu es ingrate, tu n'es qu'une traînée, je te renie, tu me feras honte jusqu'à la fin de ma vie ». Ces propos la bouleversent et elle dit « Je me sentais coupable de faire souffrir mes parents. Je croyais qu'ils allaient se montrer plus compréhensifs. J'avais ça pour qu'ils aient la trouille. Mais je ne voulais rester au foyer ».

Elle tient à rassurer ses parents sur son « *honneur* », c'est-à-dire qu'elle avait toujours sa virginité. Elle déclare au juge que son père ne l'avait pas cru lorsqu'elle lui a ramené un « *certificat médical signé par un docteur pour prouver que j'étais vierge* ». Le père a alors demandé à une de ses sœurs (tante paternelle) de lui faire un toucher vaginal pour prouver ses dires. Le juge a assimilé cette pratique à de la maltraitance en disant « *ça ne se fait pas sur une jeune fille ! Elle a le droit d'avoir sa vie* ».

Il semble qu'il y ait eu un malentendu avec le juge qui n'avait pas compris que la jeune fille demandait une médiation culturelle et non pas un placement. A ce propos, elle dit « *Les juges, ils n'écoutent pas les enfants. Ils décident à notre place* ».

La vie au foyer

Les premiers jours au foyer se passent dans une grande tristesse. Elles passent ses journées à « *pleurer et à dormir* », regrettant sa vie passée au sein de l'univers familial. Elle a du mal à s'adapter au foyer parce que « *à la maison, [elle] vivai[t] comme une princesse. Maman faisait tout* » alors que dans l'établissement elle devait participer aux tâches. Elle demande même à son éducateur, s'il n'y avait pas la possibilité de casser le jugement.

De même, elle est profondément choquée lorsque lorsque la directrice du foyer lui demande de voir l'infirmière, sans lui expliquer le but de la visite. L'infirmière qui l'informe sur la contraception ne sait pas dans quel émoi elle provoque chez la jeune fille. Elle dit « *J'avais honte. Je ne savais pas qu'on pouvait en parler comme ça. Je ne savais plus où me mettre* ». Pour Razika, ces informations venaient inutilement : « *j'avais l'intention de rester vierge pour mon mari. Chez nous, la virginité c'est tellement* ».

Elle se heurte aussi aux railleries des autres filles qui se moquent du fait qu'elle « *se réserve pour son mari* ». La nuit dans les chambres, les filles se vantaient de leurs exploits sexuels en ne cachant rien des détails intimes : « *Plus elles couchaient et plus elles étaient contentes* ».

Un mois, après son arrivée au foyer, il semble qu'elle commence à remettre en question certaines valeurs familiales. Razika a un petit ami et décide de « *coucher pour faire comme les autres. Pour avoir quelque chose à raconter* ». Elle regrettera amèrement son passage à l'acte et depuis ce jour développera une image négative d'elle-même..

Un enfant pour avoir la force de vivre

Comme elle se sent abandonnée par sa famille, elle mène une vie dissolue. Elle n'investit plus l'école, « *sèche les cours* » et se montre « *insolente avec les professeurs* » et a une vie sexuelle instable avec plusieurs partenaires. Elle se sent valorisée par son physique très attractif et sent qu'elle « *compte pour les hommes* ».

Au bout du 4^{ème} mois de sa vie au foyer, elle découvre qu'elle est enceinte mais ne connaît pas le père. Elle refuse l'IVG : « *Je me suis dit cet enfant me donnera la force de vivre* ».

Elle intègre alors une structure d'accueil pour mère célibataire. Elle est soutenue par des amies mais n'a aucune nouvelle de sa famille. Sa grossesse se passe plutôt bien mais elle regrette l'absence de sa mère. Le bébé naît à la fin de l'année 1983. Elle donnera à son fils le même prénom que son père. Dès les premières heures de la naissance, les relations sont difficiles avec le bébé qui « *pleure tout le temps et ne veut pas téter* ». De retour au foyer, elle se montre très vite lasse de s'occuper du bébé et « *n'arrive pas s'y faire. Je ne savais pas que c'était aussi dur* ». Son état psychique s'aggrave et l'équipe éducative l'oblige à consulter un psychiatre qui lui prescrit des

antidépresseurs et une psychothérapie. Le bébé est à peine âgé d'un mois, qu'elle commet sur lui des violences « *gijfes et cris* ». Les autres pensionnaires tentent de lui venir en aide lorsqu'elles entendent le bébé pleurer. Un jour, elle menace et de se suicider et de « *balancer le bébé par la fenêtre...* » L'équipe éducative, qui la voit dans une grande souffrance psychique et incapable de se responsabiliser par rapport à son fils, décide alors de placer l'enfant.

Il ne connaîtra pas son père ni sa mère

Lors du placement de l'enfant chez une nourrice, elle dit « *Je me suis laissée faire. Je ne pouvais rien faire. Encore une fois, on a décidé à ma place. On ne m'a même pas laissé aller voir mon petit. Je n'ai jamais pris une décision moi-même* ».

Dans l'incapacité de nouer des liens avec son enfant et de s'occuper de lui, elle signe l'acte d'abandon lorsqu'il est âgé de 9 mois (1984).

Sans doute a-t-elle été mal renseignée ou peut-être n'a-t-elle pas voulu entendre, mais elle pensait pouvoir obtenir des nouvelles de l'enfant après son adoption. Dans le dossier, elle a demandé à ce que l'enfant ne « *retrouve pas ma trace. Il ne connaîtra pas son père ni sa mère* » dit-elle tristement.

Une vie d'enfer

Après l'abandon de l'enfant, elle rejoint une autre structure qui accueille les femmes en grande difficulté et s'aperçoit qu'elle se retrouve « *avec des paumés. Avec des gens qui n'ont plus rien* ». Elle commence une formation en horticulture. Elle trouve du travail dans une serre mais n'y restera pas longtemps. A plusieurs reprises, elle tente de faire vie commune avec des hommes mais « *ça n'a pas marché* ». Elle enchaîne de multiples « *petits boulots* » qu'elle alterne avec une prostitution occasionnelle. Elle reste en contact avec l'ASE jusqu'en 1987.

Elle parle de sa vie qui se résume à un « *enfer* ». Cela fait des années qu'elle n'a pas revu ses parents et préfère ne pas leur infliger « la honte. Après tout ce que j'ai fait, ils doivent avoir honte.

Razika ne se projette pas dans un avenir. Très dépressive, elle vit au jour le jour, sachant qu'elle pourra toujours compter les organismes caritatifs.

Le regard sur l'ASE

Depuis son passage à l'ASE, sa vie est allée « *de catastrophe en catastrophe* ». Elle n'incrimine personne mais prend la responsabilité de ses erreurs et dit « *J'aurais du me défendre plus que ça chez le juge. Je voulais qu'il gronde mon père. Je ne voulais pas quitter la maison* ». Avec des regrets, elle dit « *J'aurais du écouter mes parents. Aujourd'hui je ne serais pas dans cette galère* ». Elle n'a plus de contact avec les différentes personnes qu'elle a connues à l'ASE.

Marina : le plus dur est passé, il me reste le meilleur

(entretien réalisé par Lucette Labache)

Cadre et principales données de l'entretien

L'assistante maternelle joue le rôle d'intermédiaire auprès de Marina. A sa demande, je la reçois dans les bureaux de Bobigny.

Marina est née en 1968, d'une mère marocaine et « *sans doute d'un père maghrébin* » qu'elle n'a jamais connu. Elle est l'aînée d'une fratrie de 6 enfants. Il n'y a pas de père et se souvient que « *des hommes venaient à la maison. Ils apportaient des cadeaux à ma mère* ». Elle soupçonne ainsi une pluri-paternité dans la fratrie.

Maltraitements

Elle n'a jamais vu sa mère travailler. Cette dernière vit de diverses formes d'aides sociales. Marina prend le rôle de la mère dans la famille et dit « *Je suis devenue la maman de mes frères et sœurs. Je faisais tout à la maison. Ma mère est une vraie gamine. Elle ne s'occupait pas de nous. Je devais tout faire* ». De temps en temps, elle était secondée par une tante qui « *venait donner un coup de main à la maison* ». Elle est très critique envers sa mère qu'elle décrit comme « *négative, qui ne recherche que le malheur et qui lui donné une enfance malheureuse* ».

Elle a 11 ans, lorsqu'elle se fait violer pendant par un des compagnons de sa mère alors que celle-ci est enceinte de son sixième enfant. Pendant plusieurs mois, elle ne dira rien jusqu'au jour où elle ira tout raconter à son oncle maternel qui fera le signalement.

L'arrivée à l'ASE

« *Une personne (une assistante sociale ?) est venue me chercher à l'école. Mon oncle était là. Nous sommes allés chez le juge. Deux heures après, on est passé chercher mes affaires à la maison et je me suis retrouvée au foyer* ».

Ses autres frères et sœurs sont placés à la même période dans des lieux différents, les plus jeunes en famille d'accueil et les plus âgés en foyer. Très inquiète à leur sujet et ayant l'habitude de veiller sur eux, elle demandera en vain à se rapprocher d'eux.

La mère vient la voir et elle-même passera quelques week-ends avec elle. Bien qu'elle demande à retourner à la maison, le juge reconduira son placement en argumentant sur l'incapacité économique et sans doute psychologique de la mère.

La famille d'accueil

Pendant son année passée au foyer (1979-1980), elle se fera de nombreuses amies qu'elle voit toujours. Mais elle ne donne pas plus de précisions.

Au bout d'un an, elle est placée dans une famille d'accueil qui élève deux enfants (1980). Elle commence une nouvelle vie à Vert-Galant. Elle décrit les parents comme « *corrects* » mais n'a pas pour eux d'affection particulière. Pendant les vacances, elle était séparée de la famille et devait aller en colonie de vacances. Elle ne se sent pas en famille mais comme dans « *une pension.* »

Pendant cette période, elle verra peu sa mère. Elle reçoit la visite de son oncle qui lui apporte des cadeaux comme des vêtements, cartes téléphoniques ou de l'argent de poche.

La mort de la mère

Elle s'inquiète toujours pour ses frères et sœurs et regrette que les éducateurs n'aient pas fait plus d'efforts pour qu'elle les voie au moins une fois par semaine. Elle garde une rancune tenace envers les éducateurs qui ne l'avaient pas prévenue de l'aggravation de l'état de santé de sa mère. Elle n'apprendra son décès que le jour des funérailles. La veille, l'éducateur vient la voir pour lui dire de ne pas se rendre à l'école le lendemain et qu'il viendrait la chercher. Elle pensait qu'il s'agissait d'une rencontre avec le juge et découvre la vérité le jour des funérailles. « *Il est venu me chercher et il m'a emmenée à l'hôpital. Une fois arrivés sur place, il m'a dit qu'il fallait être forte et que ma mère était décédée quelques jours auparavant, je ne me souviens plus lequel, et que j'étais venue pour lui dire au revoir. Vous vous imaginez le choc... Affreux ! Il n'y a pas de mots. J'ai vu mon oncle qui pleurait et il m'a dit que c'était mieux comme ça...* » Ce même jour, ses frères et sœurs sont mis au courant de la mort de leur mère de la même façon. Elle s'est sentie infantilisée de ne pas avoir été prévenue le jour même. Elle commente ce fait en disant « *Les éducateurs, ils sont là toujours pour te dire que tu as fait une connerie. Mais des choses importantes, ils ne savent pas le dire* ».

Une jeune femme admirable

La disparition de sa mère fait naître chez elle une prise de conscience (1984). Elle se sent investie d'une mission et dit « *Il faut que je m'occupe d'eux. Ils n'ont plus que moi maintenant* ». Lorsqu'elle en parle à l'éducateur, celui-ci lui répond de s'occuper d'abord de sa propre vie. Elle s'est sentie incomprise à ce moment là et n'a eu de cesse de penser aux nouvelles responsabilités qu'elle voulait assumer. Cela l'a motivé pour « *entrer sérieusement dans une formation* ».

A l'âge de 18 ans, elle demande un contrat jeune majeur (1986). Elle travaille comme coiffeuse. Elle trouve son premier logement à Paris grâce à une cliente du salon. Il s'agit d'une chambre de bonne et le loyer modeste lui permet de faire des économies. Elle consacre ses week-ends à ses frères et sœurs, va les voir ou les emmène au cinéma ou au restaurant.

A l'âge de 20 ans, elle obtient un logement en banlieue et commence les procédures pour obtenir la garde de ses deux plus jeunes sœurs. Elles viendront vivre avec elle trois ans plus tard. Elle garde aussi contact avec les plus grands pour « *avoir un œil sur leur vie* » et essaient de les voir régulièrement.

Elle pense à sa reconversion parce que le métier de coiffeuse est « *fatigant, les clientes racontent toujours leurs problèmes. Au lieu d'aller chez un psy, elles vont chez le coiffeur. Et puis, il faut être mobilisé tous les samedis* ». Elle se met à préparer des concours par correspondance et passe celui d'agent technique dans l'administration. Elle est reçue et est affectée comme standardiste dans un lycée. Le nouveau métier lui convient. Elle a un bon contact avec les élèves et le personnel. Elle a raconté son histoire au directeur qui a été émue de sa situation et lui a dit qu'elle était « *formidable* » de s'occuper ainsi de sa famille. Il l'encourage aussi à passer d'autres concours pour progresser dans la hiérarchie.

Actuellement, elle a une liaison avec un jeune homme mais n'a pas de projets particuliers avec lui.

Satisfaction globale

Elle parle de sa vie en disant : « *Le début n'a pas été terrible. Mais, finalement auprès d'autres que j'ai connus, je m'en suis pas trop mal sortie. J'ai été courageuse et des personnes m'ont aidée* ». Philosophe, elle poursuit avec cette opinion « *Le plus dur est passé, il me reste le meilleur* ».

Le seul reproche qu'elle émet sur l'ASE concerne l'attitude de cet éducateur au moment du décès de sa mère. Dans l'ensemble, elle pense avoir été aidée dans ses démarches pour obtenir la nationalité. Sur les conseils d'une amie, elle a demandé à bénéficier du « *pactole pour les enfants de la DASS* » et a obtenu une « *somme importante* » (pas de précision sur le montant). De même, elle pense que son accès au logement a été facilité par les lettres de soutien de l'ASE et de la directrice du salon de coiffure.

Khadija : de l'importance de la médiation culturelle

(Entretien réalisé par Lucette Labache)

Cadre et principales données de l'entretien

Je suis entrée en contact avec Khadija par l'intermédiaire de mon réseau personnel. Elle est assistante sociale et se trouve actuellement en congé de maternité. Nous nous voyons dans un café.

Khadija a 27 ans et est née en 1974 à Saint-Denis. Ses parents sont d'origine tunisienne. Le père est commerçant et la mère est femme au foyer. Khadija date les problèmes qu'elle a eus avec ses parents au moment de l'adolescence. Elle ne pouvait pas porter les vêtements qu'elle voulait. Il lui était également interdit de se maquiller et elle ne pouvait pas assister aux « *fêtes, aux booms entre copains et copines* ». En fait, elle veut mener la vie épanouie d'une jeune fille de son âge et souffre surtout de privation sociale. Elle raconte que les week-ends et les soirées, elle était tenue de rester à la maison. A ce moment, elle enviait follement les « *filles françaises et leurs parents modernes* ».

Des problèmes culturels

Elle ressent ainsi les contraintes et contradictions des enfants de la double culture. D'un côté, elle respecte profondément ses parents et leur culture. Lors des vacances en Tunisie, elle était perçue comme « *la Française* ». Elle participait avec plaisir aux fêtes familiales mais avait hâte de rentrer en France. Sur un autre plan, en France, elle ne se sentait « *pas vraiment intégrée parce que j'étais différente. Je n'avais pas la même vie que les autres* ».

Ses parents surveillent de près ses fréquentations et lorsqu'il la surprend en train de faire la bise à « *simple copain* », il la frappe violemment. Elle a l'arcade sourcilière ouverte et est conduite à l'hôpital. Les médecins, peu convaincus de la version parentale qui incrimine une « *chute dans l'escalier* », font le signalement.

Un passage éclair à l'ASE

Elle est placée pour 8 jours en foyer (1989). Elle y découvre la vie rude des « *enfants privés de leurs parents. Les filles étaient mal élevées. Elles s'injuriaient entre elles, tutoyaient les adultes, parlaient fort, de manière vulgaire* ». Alors que chez ses parents, elle avait sa chambre individuelle, au foyer, elle devait partager une chambre commune avec deux autres filles. De même, chez elle, elle disposait d'une ligne téléphonique, alors qu'au foyer, elle devait demander la permission pour téléphoner. Il y avait aussi des contraintes pour accéder au frigidaire ou pour faire sa lessive. Dès le premier jour, elle demande à rentrer chez elle. Ses parents l'appellent sans arrêt et elle profite de ce moment pour entamer des négociations culturelles. Elle leur exprime sa souffrance d'être privée de sortie et expose les problèmes liés à son appartenance à la double culture. Elle pense qu'à ce moment là, ses parents ont « *manifesté une certaine compréhension* » et l'ont écouté.

Au bout de 8 jours de placement, elle retrouve ses parents dans le bureau du juge. Elle demande à regagner le domicile parental à condition que ses parents soient « *plus souples et la laissent sortir un peu* ». Avec l'assurance que les parents entament un travail de médiation culturelle, le juge accepte qu'elle retourne chez elle et prononce une AEMO.

La médiation culturelle

Le retour à la maison est fêté et Khadija reçoit de nombreux cadeaux. Les parents se rendent chez la médiatrice une fois tous les 15 jours. Le travail de médiation porte ses fruits puisque les parents assouplissent leurs positions et deviennent « *de plus en plus cools* ».

Un choix de métier révélateur

Khadija poursuit une brillante scolarité sans histoire. Après son bac, elle commence des études d'assistante sociale pour « *aider ceux qui n'ont pas de chance. Ceux qui souffrent. J'ai besoin d'aider* ». Son mémoire de fin d'études sera consacré aux « *problèmes socioculturels des enfants maghrébins* » et elle avoue que dans ce travail « *j'ai livré beaucoup de mon histoire. Lorsque j'ai fait mon enquête, j'ai retrouvé des choses personnelles chez les jeunes que j'interviewais. Souvent j'ai eu le cafard en pensant à eux* ».

Lors de l'obtention de son diplôme (1997), elle occupe son premier poste dans une mairie (ancien lieu de stage) puis elle se retrouve dans un lycée où elle est encore actuellement.

Elle a épousé un Français qui travaille dans l'édition. Elle pense que ses parents « *n'étaient pas très chauds au début. Ils voulaient que j'épouse un Musulman ou quelqu'un de leur pays* ». Le couple a projeté d'avoir un enfant très vite. Le bébé est né un an après leur mariage. Khadija s'estime comblée et heureuse de sa vie.

Mon éducatrice est importante pour moi

Son « *passage éclair à l'ASE* » lui a permis de découvrir tout un univers qu'elle ne connaissait pas. Souvent, elle s'interroge sur ce que sont devenues les filles rencontrées à ce moment là au foyer. Elle ne parle pas de son propre séjour à l'ASE. Seuls quelques membres de sa famille sont au courant et son mari n'est pas dans la confidence. L'éducatrice avec qui elle conserve de bonnes relations est présentée au mari comme « *une copine. Comme elle est très jeune, on ne dirait pas qu'elle fait un travail éducatif. Elle est devenue une copine rencontrée sur un lieu de stage* ». Lors de la levée de la mesure d'AEMO, cette éducatrice qui s'était liée d'amitié avec la jeune fille et ses parents « *continuait à venir pour prendre le thé et papoter de tout et de rien* ». Khadija l'a invitée à son mariage parce que « *elle est importante pour moi* ».

Faire connaître les initiatives de l'ASE

Elle conserve une bonne opinion de l'ASE. Elle s'est sentie respectée par le juge qui « *a pris du temps pour poser les bonnes questions. Il voulait vraiment nous aider* ». Elle loue aussi le travail de médiation qui a été effectué et dit « *c'est vraiment bien que cela existe. J'en parle aux élèves qui ont des parents étrangers. Il faut qu'ils sachent que ce type de structure existe* ». Elle pense que les différentes initiatives mises en place par l'ASE ne sont pas suffisamment connues alors qu'elles mériteraient de l'être.

Christina : l'histoire d'une répétition

(entretien réalisé par Lucette Labache)

Cadre et principales données de l'entretien

Christina est présentée par l'intermédiaire de mon réseau personnel. Christina travaille actuellement dans une grande administration. Elle a 24 ans et vit en proche banlieue. L'entretien se passe sur son lieu de travail pendant la pause déjeuner.

Christina est née en 1978 dans une île des Antilles françaises. Sa mère est âgée de 14 ans lorsqu'elle est séduite par un homme qui a menti sur son identité et qui « l'a plaquée quand il a appris qu'elle était enceinte ». Christina dit « ma mère était encore une enfant lorsqu'elle m'a eue ». La jeune mère est secondée par sa propre mère qui prend en charge l'éducation du bébé. La mère de Christina retourne alors au lycée pour poursuivre sa scolarité sans succès. Lorsqu'elle avait 2 ans (1980), sa mère âgée alors de 17 ans part chercher du travail à Paris.

Elle est élevée par sa grand-mère maternelle qu'elle appelle « maman Titine », diminutif de Christine. Son enfance est heureuse au milieu d'une grande famille.

Premier séjour en Seine-Saint-Denis

Lorsqu'elle a 5 ans, la mère revient pour la première fois en vacances. Elle décide de ramener sa fille en Métropole (1983). Cet événement brutal traumatise la petite fille qui connaît d'importants problèmes d'adaptation : « *Je pleurais et je voulais retourner avec Maman (sa grand-mère)* ». Elle souffre aussi d'énurésie et sera hospitalisée pour « *des plaques d'eczéma qui ne guérissait pas* ». La mère vit avec un compagnon avec qui elle a un fils. Ce compagnon n'accepte pas sa première fille qu'il maltraitera à plusieurs reprises. Au bout d'une année, la mère décide de renvoyer sa fille aux Antilles. Elle a alors 6 ans (1984).

Retour aux Antilles

La grand-mère qui vient la chercher à l'aéroport fond en larmes lorsqu'elle découvre « *à quel point j'avais déperie !* » Au début, elle souffre d'insomnies mais très vite elle retrouve une vie enfantine joyeuse. Elle ne se souvient plus de ses émotions de cette période mais se rappelle qu'elle ne pouvait dormir seule. Elle partageait alors le lit de sa grand-mère. Pendant 4 ans, sa vie se stabilise. Sa mère appelle souvent pour prendre de ses nouvelles. Entre temps, elle a conçu deux autres enfants.

Retour en Seine-Saint-Denis

Lorsque la vie professionnelle de la mère est stabilisée, elle est intégrée comme aide-soignante dans la fonction publique, elle décide de reprendre la garde de sa fille. A 10 ans, Christina se retrouve à Saint-Denis, retrouve des frères et sœurs qu'elle ne connaît pas 1988. La mère vit avec un compagnon qui « *tape sur tout le monde* ». Les scènes de violence font partie du quotidien. La jeune fille somatise en développant des eczémata, de l'énurésie et de l'anorexie. La mère semble effacée devant le compagnon. Lorsque Christina lui révèle le viol que ce dernier lui a fait subir, sa mère prend la défense de son compagnon et lui demande « *de ne plus jamais répéter une chose pareille* » et la traite de « *sale menteuse* ».

Le fait que la mère ne l'ait pas protégée à ce moment lui « *est resté à la gorge* ». Elle se confie à une amie de la famille qui dénoncera le compagnon à la police.

La famille d'accueil

Le jour même, elle se retrouve dans une famille d'accueil qui a la responsabilité de deux autres enfants de l'ASE (1989). Elle y est bien accueillie et s'entend bien avec les enfants parce que « *nous avons vécu les mêmes choses. On n'a pas besoin de parler pour se comprendre* ».

Elle n'a pas de problèmes particuliers dans la famille. Mais comme elle ne « *mange pas de bœuf ni de porc* », elle a provoqué la colère de la mère d'accueil qui lui a dit sévèrement « *Ici tu dois manger de tout. Tu n'es pas chez toi ici. C'est moi qui commande. Tu feras tes fantaisies lorsque tu seras aux Antilles* ».

Le compagnon de la mère sera condamné mais « *pas pour trop longtemps* » puisque au bout de 2 ans, elle a la désagréable surprise de le retrouver chez sa mère. En effet, elle a l'autorisation de passer quelques week-ends chez sa mère et à ce moment là, elle se retrouve confrontée à son agresseur. Elle demandera à son éducateur à retourner aux Antilles chez sa grand-mère. Mais sa demande ne sera pas prise en compte.

Une répétition

Sa scolarité est des plus médiocres. Elle n'investit pas l'école et s'y rend « *parce qu'il fallait y aller* ». En 1992, elle a 14 ans, elle rencontre un jeune homme (peut-être d'origine italienne ou grecque, elle ne le sait pas) qui lui a « *donné un faux nom* ». Quelques jours après leur rencontre, elle a son premier rapport sexuel et découvre bientôt qu'elle est enceinte. Son petit ami, légèrement plus âgé qu'elle nie sa paternité et elle « *n'entend plus parler de lui* ».

Elle est placée dans un foyer pour mère célibataire (1992). Pendant sa grossesse, elle bénéficie de la présence de sa mère qui l'accompagne dans ses différents rendez-vous médicaux, s'occupe de la layette et assiste à l'accouchement (début 1993). Sa fille qui née en alors qu'elle a à peine 15 ans est prénommée Christine comme sa grand-mère.

C'est à l'occasion de cette naissance qu'elle demande à sa mère des informations sur son père. Cette dernière le décrit physiquement mais ne peut donner son nom ni plus de précisions. « *C'est tout ce que je peux te dire* » conclut-elle.

Elle découvre à ce moment là une communauté de liens avec sa mère et dit « *C'était écrit dans le destin de la famille* ».

Elle demandera à une amie placée dans la famille d'accueil de devenir marraine de sa fille tandis que la mère se chargera de désigner un parrain parmi ses proches. Pendant les deux premières années, sa mère s'occupera de la gestion de son budget. Elle lui apprendra à faire des « *économies pour plus tard* ». Les relations qu'elle entretient avec le bébé sont satisfaisantes. Alors qu'elle désirait rester au foyer pour l'élever, elle se dit « *obligée de rechercher un travail. Les éducateurs mettaient la pression. Il fallait rendre des comptes tout le temps, de dire si j'avais été à l'ANPE, si j'avais passé des entretiens* ». Elle trouve un travail comme caissière et reste dans ce créneau.

Elle passe deux ans et demi dans cette structure d'accueil (1993-1995) avant d'intégrer un appartement relais (fin 1995) . Dans ce nouveau logement, elle est très encadrée par les éducateurs qui « *viennent souvent pour voir si tout va bien* ». Au début, elle trouve cette présence rassurante, mais plus tard se sent déresponsabilisée « *c'était comme s'ils ne me faisaient pas confiance* ».

Comme si je ne pouvais pas élever mon bébé. Ils contrôlaient tout : ce que j'achetais, combien j'avais dépensé, qui je voyais ».

Elle découvre aussi les difficultés à élever un enfant seul et dit « *J'étais sans cesse en train de courir entre la crèche et le travail. Et puis, il y avait les courses et tout le reste. Je ne pouvais compter sur personne, même pas sur ma mère* ». Elle ne se plaint pas parce qu'elle « *avait peur que les éducateurs m'enlève la petite. Je ne voulais pas qu'elle soit placée. Je voulais lui donner une enfance heureuse* ».

Sa fille sera élevée aux Antilles

Lorsqu'elle atteint ses 18 ans, elle décide de partir en vacances aux Antilles et décrit ce retour comme un grand moment d'émotion (1996). Cependant, bien à l'avance elle avait « *calculé les choses* ». Elle avait projeté de retourner à Paris sans sa fille mais n'avait rien dit aux éducateurs de peur qu'ils ne contrarient son projet. Lorsqu'elle quitte les Antilles, elle laisse la garde de sa fille âgée de 3 ans à sa grand-mère et dit « *Ma mère saura mieux l'élever que moi. Elle connaîtra une enfance heureuse. Je ne veux pas qu'elle souffre* ».

Les choses se sont éclaircies dans ma vie

A son retour, elle quitte l'appartement relais avec l'intention de « *ne plus donner aucune nouvelles. Elle s'installe alors chez sa mère pendant deux années, la secondant auprès de ses frères et sœurs. Elle obtient des contrats précaires toujours comme caissière. Sa mère lui trouve un « contrat de 2 mois comme cuisinière » dans le même établissement où elle travaille à Paris. Comme elle donne satisfaction, elle sera embauchée pour 6 mois puis on lui proposera un CDI. « J'étais contente. J'avais la sécurité de l'emploi et je gagnais plus que lorsque j'étais caissière ».* Ce même employeur lui proposera un logement en proche banlieue. Elle pense qu'à partir de cette période « *les choses se sont éclaircies dans [s]a vie* » et que cette stabilité socioprofessionnelle lui a apporté une grande sérénité.

Elle retourne au moins une fois par an dans son île natale pour voir sa fille (âgée aujourd'hui de 9 ans) et sa famille. Elle envoie chaque mois environ 1500 francs à sa grand-mère pour l'éducation de son enfant. Elle pense la reprendre un jour pour vivre avec elle ici. Mais pour l'instant, il ne s'agit pas d'une priorité parce qu'elle pense à sa promotion professionnelle et veut passer des concours pour « *faire autre chose et gagner un peu plus d'argent.* »

Elle mène une vie sociale épanouie. Elle a quelques amis et pratique le chant et la danse dans une troupe folklorique antillaise. Elle a une relation avec un Antillais rencontré sur son lieu de travail mais n'a pas encore de projet avec lui parce que « *c'est trop tôt. Ce n'est pas assez solide.* »

Prendre en compte les spécificités culturelles

Elle est incapable d'avoir une opinion définie sur l'ASE. Elle hésite en disant « *C'est moyen mais je ne peux pas dire que c'est mal* ». Son principal reproche s'adresse à l'assistante maternelle qui n'a pas pris en compte ses spécificités culturelles (interdictions alimentaires). Concernant cette période de sa vie, elle dit que « *très peu de gens savent. Je ne veux pas faire de publicité là-dessus. Je ne veux pas traîner ça toute ma vie même si j'y repense souvent* ». Elle n'a conservé aucun lien avec les éducateurs ni avec son assistante maternelle mais voit quelques filles rencontrées dans la famille d'accueil et au foyer.

Inès “ n’a jamais aimé la dass ”

(Entretien effectué par Josep Rafanell i Orra)

Cadre et principales données de l’entretien

Elle s’adresse à nous par téléphone pour solliciter un entretien, suite à la lecture d’une des affiches d’ “ appel à témoignage ” que nous avons placée dans une PMI. Nous fixons un rendez-vous chez elle, dans une cité de Montreuil s/ mer.

Née en 1970 (32 ans) Entrée à l’ASE à l’âge de 8 ans (1978) Sortie à l’âge de 16-17 ans (1987-88) de sa propre initiative (fugues de plusieurs foyers). A un enfant de 9 ans qui vit avec le père et dont elle n’a pas le droit de garde. Ne travaille pas. Habite dans son propre logement HLM dans une cité de Montreuil. D’origine kabyle par le père et française par la mère.

Elle vient de perdre son frère cadet, mort du SIDA. Cet événement est évoqué comme la raison qui l’a poussée à vouloir témoigner.

Le placement

Les événements, qui ont entraîné le placement, concernent les violences du père à l’égard des enfants et de la mère. Le père est décrit comme un très grand alcoolique et un grand “ caractériel ”. La fratrie, composée de trois enfants (deux garçons et une fille, dont elle est la deuxième) avait déjà été séparée suite au précédent placement du premier enfant décrit comme “ un enfant à problèmes ”, à cause de ses actes de violence et de délinquance.

Le juge a décidé de mettre “ en sécurité ” les deux autres enfants en les plaçant à Villepinte, dans le 93 (accueil qui devait être provisoire) Ils y sont restés deux mois avant d’être orientés vers un autre foyer dans l’Essonne. Entre-temps le père, ancien menuisier, avait fait partir la mère du domicile familial (elle était femme au foyer et n’avait jamais travaillé dehors) Cette dernière s’est retrouvée plus ou moins dans la rue, “ à traîner ”. Le retour des enfants s’est donc avéré vite impossible dans ce contexte de rupture et de fragilité des parents.

Les foyers ; Les fugues

Dans ce nouveau foyer, elle y est restée jusqu’à l’âge de 16 ans jusqu’à ce qu’elle fugue. Malgré tout, ce foyer est décrit comme un lieu “ extraordinaire ”, au niveau du cadre (un petit château entouré d’un très beau parc), du confort (chambres individuelles, cuisine commune ou séparée, activités sportives...) et du contexte (très bonnes relations avec les professionnels, avec le directeur, avec les autres jeunes... sauf quelques remarquables exceptions) Après sa fugue, elle s’est “ réfugiée ” chez un nouveau compagnon de sa mère, qui tenait un bistrot (qu’elle dit beaucoup aimer, tout comme sa belle-mère, nouvelle compagne de son père “ qui arrivait du bled ” et que son père violentera aussi) Elle a été “ rattrapée ” par un éducateur de circonscription, avec qui elle avait toujours eu de bonnes relations (et qu’elle reverra à la mort de son frère), qui avait tenté, après une nouvelle rencontre avec le juge, un nouveau placement dans un foyer de M. (dans le 93). Elle n’y est restée que deux jours et a fugué à nouveau.

La fratrie complète a été placée dans le foyer de l’Essonne. Le plus âgé est parti assez vite suite à des incidents divers (“ il était trop chaud ”, et pourtant remarque-t-elle “ c’est lui qui s’en est sorti le mieux parmi nous ” : Aujourd’hui il a une maison, plusieurs magasins, est marié et a trois enfants). L’autre est resté avec elle jusqu’à la fin de son placement.

La sortie du foyer, même si elle n'en a pas bénéficiée, a été très bien préparée. Des relais étaient prévus, aussi bien au niveau de l'accompagnement par des éducateurs extérieurs au foyer, qu'au niveau d'un soutien financier, autour du relogement, de l'insertion professionnelle ou de la formation, etc. Son frère a pu bénéficier jusqu'à la fin de toutes ces "prestations".

Entre-temps, Inès a suivi ses études et a obtenu plus tard, après avoir fugué, dans l'intervalle d'une autre prise en charge (à 17 ans et pendant 6 mois) dans un FJT à Paris, un CAP de couture. C'est aussi dans le cadre de cette prise en charge (sur l'initiative du même éducateur de circonscription), qu'elle a rencontré à plusieurs reprises un psychologue, plutôt dans le but d'un bilan concernant ses difficultés d'apprentissage à ce moment. Elle en garde un souvenir très flou.

Même si elle a coupé toutes relations avec cet éducateur, celui-ci reste encore quelqu'un de présent et d'important. Mais "elle a trop déliré et ça ne lui a pas plu".

Lorsque je lui demande pourquoi, malgré cette vision très positive du deuxième placement, elle a voulu interrompre sa prise en charge, elle se contente de dire d'emblée "qu'elle n'a jamais aimé la DASS". Elle évoque alors, d'abord son expérience très négative du premier placement à V, dans le 93 (l'arbitraire et la violence des éducateurs, enfants livrés à eux-mêmes, manque d'attention à l'égard des difficultés des enfants et de leurs relations entre eux, positives ou négatives, empreintes d'affect ou de violence) et, ensuite, sa confrontation avec un éducateur du deuxième foyer, alcoolique, très perturbé ("très, très con, une ordure") qui l'avait violentée verbalement à plusieurs reprises. Dans ce dernier cas elle avait éprouvé un fort sentiment d'injustice et d'impuissance, lorsqu'elle avait tenté ("une seule fois") de faire part de ses problèmes au directeur du foyer, sans que ceux-ci soient pris en compte par ce dernier. De toutes façons, dit-elle, il n'est pas possible qu'un enfant aime rester dans un foyer. Cependant, elle dit admettre que le métier d'éducateur est très difficile, que tout ne dépend pas d'eux. Elle reste tout au long de l'entretien assez mitigée mais pas excessive sur les jugements qu'elle porte sur l'ASE.

L'enfant et le père. Déchéance maternelle

Nous retrouvons la même thématique d'illégitimité, dans l'entretien, lorsqu'elle rend compte de ses difficultés pour obtenir la garde ou le droit de visite de sa fille que le juge a octroyé au père.

Inès avait gardé des contacts avec son père (très conflictuels, celui-ci est évoqué toujours comme "un connard" violent et alcoolique). La mère avait été déchu de son autorité parentale et de toutes façons celle-ci était "hors circuit", c'est-à-dire, dans une situation extrêmement précaire et, de plus en plus, marginalisée. Elle a toujours gardé des contacts avec son petit frère, un garçon très calme et débrouillard dont l'homosexualité est évoquée comme une des raisons de leur amitié. Elle a aussi gardé des contacts avec sa mère et surtout avec ses beaux-parents qu'elle aime beaucoup.

Elle avait aussi préservé des liens avec certains enfants du deuxième foyer.

Retour en arrière : la "galère" et la prostitution

Son parcours par la suite, qu'elle hésite au début à évoquer, est ponctué par de très grandes difficultés. Elle a fréquenté très jeune un milieu qui l'a contrainte à se prostituer (à partir de 17 ans et demi). Elle s'est trouvée liée, sous la menace permanente, à un proxénète. Elle a fait appel, à ce moment là, à l'aide de son père et de sa mère sans leur raconter ce qui s'était passé. Le premier l'a accueillie d'abord mais très vite l'a obligée à partir abruptement. La deuxième ne pouvait pas l'accueillir dans le tout petit studio où elle habitait avec son compagnon ("en plus elle avait peur que je couche avec son mec").

Lorsque le proxénète a été incarcéré d'autres amis à lui ont pris la relève et l'ont contrainte à se prostituer de nouveau. A une occasion une ancienne éducatrice l'a croisée dans la rue : cela l'a décidée à appeler l'éducateur de circonscription qui s'était occupé d'elle mais elle a senti chez lui

une “*froidueur*” qui l’a “*découragée*”. Plus tard elle est parvenue à fuir et à “*s’émanciper*” : elle s’est prostituée un certain temps pour son propre compte. Elle a rencontré alors quelqu’un qui était trafiquant de cocaïne et qui l’a obligée à cesser la prostitution. Mais il était tellement jaloux qu’il la séquestrait. Elle s’est enfuie à nouveau et elle a rencontré plusieurs hommes dont celui qui sera le père de sa fille.

Ce fut, bien sûr, une époque de grande souffrance avec des moments de grande peur. Aujourd’hui elle n’a plus peur. Elle dit avoir mûri et être capable de se défendre.

Son enfant à elle : Des amours et désamours

Inès avait 23 ans lors de la naissance de sa fille. Très vite la relation avec son père s’est détériorée. Elle est partie peu après la naissance de sa fille avec un autre homme (un mariage blanc mais elle est restée avec lui pendant trois ans jusqu’à ce qu’il la quitte). Elle a essayé alors de récupérer sa fille mais le jugement a donné le droit de garde au père et à sa nouvelle compagne et n’a autorisé à la mère qu’un droit de visite de deux heures tous les deux mois dans un point rencontre. Elle a respecté ce cadre pendant 2 ans (elle vivait cette situation comme un test pour prouver qu’elle tenait à récupérer la garde de son enfant). Les relations avec le père de l’enfant étaient restées empreintes d’une très grande violence. Elle s’est sentie complètement dépossédée de son enfant. Elle a même supposé des violences, à un certain moment, de la part du père sur l’enfant mais elle n’a pas été écoutée : elle n’était pas crédible, dit-elle. Elle se dit résignée. Elle n’a plus vu sa fille depuis trois ans (à l’exception de la dernière fête de l’école où elle l’a rencontrée il y a 15 jours malgré la très forte opposition de l’école).

Entre-temps elle a divorcé et a rencontré un autre compagnon (qui vient à son tour de la quitter, une semaine avant cet entretien).

Elle avait un emploi comme buraliste dans un tabac près de son domicile. Depuis la mort de son frère elle a cessé d’y aller. Au bout de quelques jours d’absence elle a préféré donner sa démission malgré les bonnes relations qu’elle avait avec son patron.

A ma question sur ce qu’elle pense de l’opportunité de reprendre contact avec certains professionnels qui l’ont soutenue au cours de ces années, elle répond négativement en disant qu’elle n’a pas envie de déranger les gens avec des vieilles histoires, que tout cela est très ancien et qu’elle a toujours été “*très timide*”. Elle songe, sans se faire des illusions, à la possibilité de travailler dans le milieu de l’accueil d’enfants en difficulté.

Carine, La sortie mais le lien

(Entretien réalisé par Caroline Legrand)

Principales données et cadre de l'entretien

Carine a 32 ans. C'est une française, auxiliaire de puériculture, travaillant en crèche. Elle a un fils (né en 91) qu'elle élève seule. Elle a été placée à l'ASE avec sa sœur dès sa petite enfance (elle n'avait alors pas encore un an ; c'était en 1968), et sa prise en charge a duré jusqu'à sa majorité (jusqu'en 1987). D'ailleurs, Carine n'estime pas vraiment être sortie de l'ASE étant donné les liens qu'elle maintient toujours avec la famille d'accueil dans laquelle elle a été placée.

Carine a été retrouvée grâce au listing fourni par l'agence de Montreuil. Carine était en arrêt maladie au moment de l'entretien qui se déroule à son domicile, à Suresnes et est enregistré. Il ne dure pas très longtemps, et l'informatrice ne se livre pas facilement. Je suis obligée de la relancer assez souvent sur ce qu'elle dit.

La prise en charge

- Quels sont les différents moments de votre prise en charge?

J'ai vécu dans une seule famille, mais me demandez pas comment j'y suis rentrée, j'ai jamais pu le savoir. J'ai essayé d'en savoir un peu plus mais on m'a jamais répondu. J'suis arrivée dans ma famille nourricière j'avais 9 mois et demi. Et le pourquoi du comment on a jamais voulu me l'dire. Je suis allée à l'agence de Montreuil pour en savoir un peu plus et tout ce qu'on m'a fait lire, c'était les lettres de ma génitrice, et c'est tout. On m'a pas dit le reste, et j'aurais voulu savoir. Mais je savais pas vers qui me tourner après pour effectuer des démarches. Je sais toujours pas. J'aimerais bien connaître l'histoire, je voudrais connaître l'histoire, mais vers qui me tourner j'en sais rien.

- Et avant?

Avant j'ai fait les pouponnières de S (dans le 93), de M (dans le 93), j'suis allée à V (à Paris), mais à quel moment j'y suis passée, je sais pas.

- Vous avez été adoptée?

Non.

- Vous avez donc le nom de famille de.... ?

...De mon géniteur.

- Combien de temps êtes-vous restée au sein de cette famille d'accueil ?

Aujourd'hui mais j'y suis toujours. Oui, oui, j'y suis toujours. J'suis toujours en contact avec eux. J'y vais toujours. Mon fils, il va passer ces vacances scolaires là-bas. C'est mes parents. Ils m'ont élevée, ils ont passé tous leurs dimanches avec moi, ce sont mes parents. Les liens du cœur sont plus forts que les liens du sang.

- Vous m'avez dit que vous aviez une sœur, est-ce qu'elle vivait dans la même famille ?

Oui, oui, j'ai été élevée avec mon frère et ma sœur dans la même famille. Ils sont arrivés j'avais 4 ans. Ils sont plus jeunes que moi.

- Il y avait déjà d'autres enfants avant vous?

Oui. Des enfants de la Dass aussi.

- Vous étiez nombreux en tout ?

On était 4.

- Vous gardez toujours des contacts avec eux ?

Oui, oui. Je garde toujours des contacts avec eux.

Formation professionnelle

- *Donc vous êtes tout le temps restée dans la même famille, c'est ça ?*

Oui, oui. Mais je suis partie 3 ans dans une école à B., dans le Calvados, dans les abords de Deauville où là on s'en prend plein la gueule pour pas un rond.

- *Pourquoi vous y êtes allée ?*

Ben parce que je voulais être auxiliaire de puériculture. Moi je pensais faire un BEP sanitaire et social, à B. (dans la Somme). La directrice de l'agence ainsi que l'assistante sociale m'ont dit " *tu vas aller passer un concours là-bas, c'est pour préparer les écoles d'entrée d'auxiliaire*". Moi, ça m'a fait chier franchement de partir aussi loin. Et elles m'ont dit: " *Bon ben vas-y, tu le passes, mais t'es pas obligé d'y aller, tu pourras nous dire non après*". Donc j'y suis allée. J'ai passé une semaine là-bas. Quand je suis revenue j'ai dit " *non je ne veux pas y aller*", et on m'y a forcée. Y'a pas d'autres mots, on m'y a forcée. C'était ça ou rien du tout. J'ai été obligée d'aller là-bas. Et ça a été trois ans de calvaire. Entre les insultes des professeurs, c'était pas évident.

- *Et vous étiez la seule personne à venir de la Dass dans cet établissement ?*

Oh non, non. On était plusieurs. Y avait une amie, elle passait sa dernière année de BEP Sanitaire et Social avec les félicitations du Jury. Elle a été forcée d'aller là bas aussi. Elle a du tout lâcher à B (dans la Somme) pour aller-là bas, pour aller là-bas (dans le Calvados). C'était un établissement de la Dass.

- *Vous y avez obtenu un diplôme?*

J'ai obtenu... on m'a fait passer les concours d'entrée dans les écoles d'auxiliaire, j'en ai passé 5, sur les 5 écrits, j'en ai eu 4, et ensuite on avait l'oral à faire, et j'ai eu 4 oraux. Les 4 oraux je les avais eus, j'avais plus qu'à choisir l'école, et tous placés sur Paris.

- *C'était en quelle année?*

(Elle réfléchit) En 87. De 84 à 87.

- *Donc durant cette période vous résidiez dans le Calvados?*

Ouais. Ben disons que c'était un internat. C'était un ancien château qu'ils avaient transformé en internat pour la Dass. Donc on était logé dans l'internat. Et donc on rentrait chez nos parents un week-end sur deux et pendant les vacances scolaires. On était trois par chambre.

- *Et si vous étiez malade, vous étiez prise en charge là-bas ou vous étiez renvoyée chez vos parents?*

Quand on était malade là-bas, on était pris en charge là-bas, si on était malade chez nos parents, on restait chez eux. Moi ça m'est arrivé d'être malade un mois et demi et de rester dans le Pas-de-Calais parce que je pouvais pas rentrer, je pouvais pas retourner comme ça.

- *Il y avait une majorité de filles?*

Il y avait que des filles. On était 40 filles.... Mais le plus dur à encaisser c'était les insultes des professeurs...

- *C'était du personnel de la Dass qui enseignait ou des personnes de l'extérieur?*

Non, c'était des personnes de l'extérieur, des personnes indépendantes, mais elles étaient payées par la Dass. Et toutes les insultes c'était: " *De toutes façons, vous êtes que des futures délinquantes... Votre travail, ça sera pas en tant qu'auxiliaire mais à Saint-Denis en tant que pute*", on entendait que ça, tous les jours pendant trois ans. On nous rabaissait un maximum.

- *Je pense que vous gardez un mauvais souvenir de cette époque, mais avez-vous maintenu des contacts avec des personnes qui étaient passées dans ce même établissement?*

Non. Non.

Se débrouiller seule

- *Quand vous parliez du moment de la sortie qui était douloureux pour vous....*

Ben oui, ça c'est fait sans aucune préparation. J'avais mon diplôme d'auxiliaire. J'avais pas de travail, j'avais pas de logement c'était à moi de tout trouver, c'était à moi de me démerder.

- *Vous aviez quel âge à l'époque?*

J'avais 19 ans.

- *On ne vous a pas aiguillé vers quelqu'un?*

Si, un foyer à G. (dans le 92). Mais c'était démerde-toi là-bas. Mais je voulais pas aller là-bas. Je voulais pas aller dans un foyer à G.

- *Parce que c'était loin de chez vos parents?*

Non, mais parce que je voulais aller sur Paris parce que j'avais plus de chance de trouver du travail sur Paris. Donc, comme j'ai refusé d'aller dans leur foyer à G., on m'a foutue à la porte.

- *Vous étiez toute seule alors?*

Ben oui, j'suis toute seule, j'ai pas de famille autour de moi. J'suis toute seule.

- *Mais vous n'aviez personne sur qui vous tourner dans le Pas-de-Calais?*

Non car j'me disais trouver du travail dans le Pas-de-Calais, c'est pas évident, c'est pas facile du tout et si c'est pour rester chez mes parents....

- *Et ils ont compris votre envie d'aller sur Paris?*

Oui, oui.

- *Ils vous ont aidée dans vos démarches?*

Et bien j'ai moi-même trouvé un Foyer pour Jeunes Travailleurs dans Paris. Et puis je me suis démerdée pour chercher du boulot, pour faire des démarches pour m'inscrire dans des boîtes d'intérim. J'ai tout fait toute seule.

- *Et c'est quelque chose que vous regrettez?*

Oh oui, parce que quand on sort, on doit pouvoir nous dire: " *ben voici une liste de foyer, tu te renseignes sur ces logements* ", ce serait bien plus simple. Là c'était démerdez-vous toute seule. C'était à moi de me débrouiller. Et j'pouvais pas compter sur mes parents, je le voulais pas.

- *Et vous avez gardé des contacts avec ceux que vous avez rencontrés dans le FJT?*

Non.

- *C'était un lieu où vous n'alliez que pour dormir?*

Ben voilà, Je travaillais en journée, et j'y allais que pour dormir. Et quand j'ai eu assez d'argent, j'ai commencé à me chercher un appart.

- *Comment vous avez vécu cette période?*

...On se retrouve totalement perdue. On est perdu de toutes façons. On sait pas où se tourner, on sait pas vers qui se diriger.

- *Et vous aviez des contacts avec ceux qui travaillaient dans le FJT?*

Oui, il y avait le directeur qui connaissait pas mal de choses. Il connaissait pas mal de personnes qui pouvaient nous aider... Mais il nous mettait pas en relation. C'était à nous de faire les démarches... J'ai pas gardé de contacts avec eux.

- *Ca vous a pris du temps de trouver du travail?*

Non, parce que j'ai fait pas mal d'intérim, et c'est suite à une mission intérimaire que j'ai trouvé un emploi fixe... J'ai eu mon diplôme en 88, et j'ai commencé mes missions d'intérim en janvier 89. J'étais inscrite dans plusieurs boîtes d'intérim, donc en général je restais pas sans rien faire.

- *Et pour trouver le logement?*

J'ai trouvé un studio à 3000francs par mois.

- *C'était longtemps après votre entrée en FJT?*

Un an après.

- *Est-ce que vous essayiez de faire des démarches collectivement ?*

Non non, je faisais ça toute seule. J'avais pas envie de me faire gruger. J'ai confiance en personne.

- *Vous n'aimiez pas l'ambiance?*

Non...

- *Vous aviez des loisirs communs?*

Non... Je suis très casanière. Je préfère être seule.

- *Est-ce qu'à cette époque vous retourniez voir vos parents de temps en temps?*

Aujourd'hui ouais, j'y allais de temps en temps, oui, un week-end sur deux, c'était amplement suffisant...

La fratrie

- *Est-ce que vos frères et sœurs ont compris vos choix? Est-ce qu'ils sont venus aussi sur Paris?*

Oui ils ont compris mes choix, mais non ils ne sont pas dans la même région... J'ai ma sœur qui est dans le Nord. Mon frère est au Kosovo. Mais on se mêle pas de la vie de l'un et l'autre. On se téléphone, on se voit de temps en temps.

- *Et ils ont vécu des difficultés similaires aux vôtres?*

Mon frères non, parce qu'en fin de compte il est parti dans l'armée et s'est engagé, donc... Alors que ma sœur oui, elle a vécu la même chose que moi....et puis elle a perdu un enfant. Il était hydrocéphale. Le fœtus, il est mort. Mais peut-être qu'elle aurait pu éviter ça, si on avait eu accès à nos dossiers médicaux. Mais ça on peut même pas savoir. Je veux dire, si on avait eu accès à nos dossiers peut-être qu'on aurait découvert qu'il y avait des problèmes génétiques chez nos géniteurs, quoi, et on aurait peut-être pu sauver une vie. Sa grossesse aurait pu être mieux surveillée.

Hors enregistrement, Carine dira qu'elle s'en est sortie car elle a eu assez de forces pour faire elle-même les démarches, mais que ça ne doit pas être le cas de tous. Elle estime avoir eu de la chance de rester tout le temps dans la même famille, que cela a probablement été arrangé par les parents de son géniteur. Elle sait que des personnes sont passées par différentes familles, car "*la Dass refusaient que les enfants et que les familles s'attachent*". Et elle finit par me dire que travaillant dans une crèche, elle sait que l'enfant a besoin de savoir qu'il est aimé pour être bien.

Fabrice : une souffrance chronique

(Entretien réalisé par Maria Teixeira)

Cadre et principales données de l'entretien

Rencontre de Fabrice J le 29 juillet dans un café à Paris. Nous devions nous rencontrer à 15 heures. Il arrive avec près d'une heure de retard. J'ai téléphoné chez lui plusieurs fois. Une fillette me répondait sans cesse : il arrive, et si je lui demandais quand, elle me répondait, je ne sais pas. Il arrive. Nous allons dans un café, je lui paye une boisson et je prends un Perrier. Il a l'air mal à l'aise et me dit que je suis très patiente de l'avoir attendu. A bout de nerfs, je ne dis rien et fait bonne figure. Dans le café, il y a de la musique, je m'inquiète pour l'enregistrement, mais lasse, je reste assise et pose le magnétophone sur la table pour commencer l'entretien. Après l'entretien il a encore parlé pendant une heure complètement focalisé sur sa santé et ses organes, essayant de me séduire. Il était très inquiet de mon identité (journaliste, anonymat) et de ce que je pouvais savoir de lui. Finalement il me fait la cour ouvertement. J'ai envie de partir, j'arrive à m'éclipser.

La famille

Les parents de Fabrice sont nés à Paris. Son père travaille en tôlerie industrielle et sa mère est couturière. Fabrice est né le 16 janvier 1966 à Bobigny. Il a été pris en charge à l'ASE entre 1971 et 1987. Aujourd'hui, il a 35 ans, 5 frères et sœurs dont 2 ont également été placés. Fabrice a passé son enfance à la Cité de l'étoile de Bobigny. Il dit avoir eu plusieurs accidents successifs, car il était turbulent : il jouait avec des pétards explosifs, il est tombé en syncope la tête sur un radiateur...

En 1971, il a été placé dans des institutions par décision du juge à la suite du divorce de son père et de sa mère. Ils étaient 6 enfants, son père ne gagnait pas suffisamment pour les nourrir. Au moment du divorce, la famille a été divisée. Lui et ses deux sœurs étaient les plus jeunes : ils ont été placés dans des organismes sociaux, les trois autres ont été pris en charge dans des organismes religieux de confession chrétienne.

Parcours ASE

En 1971, à l'âge de 6 ans, il a donc été pris en charge par l'ASE au Sauvetage de l'Enfance à Cachan (pour les enfants de 5 à 10 ans). Il y est resté 1 an. Son père venait tous les 15 jours lors des week-ends, et l'autre semaine il ne pouvait pas voir sa mère, car elle n'avait pas les moyens de se déplacer – ce n'est que plus tard qu'il a pu la voir. Elle habitait à la Cité de l'étoile à Bobigny.

Il a appris à compter à l'école de Chateaubriand, qui était située à l'extérieur du foyer. Dans le foyer, explique-t-il, “ *il y avait une certaine agressivité* ”.

Ensuite Fabrice a changé d'institution car il se rappelle que son père ne venait pas souvent et qu'il y avait un manque d'éducateurs. Il est donc allé durant l'année 1973 chez une nourrice à Champigny-sur-Marne pendant un an. Il était placé avec sa sœur - ou ses sœurs - ensuite elle - ou elles - sont parties et il est resté seul pendant un mois. Au départ, la situation était “ *assez idyllique* ” explique-t-il, mais en réalité, il y avait des problèmes avec le fils de la nourrice qui était cruel et dominateur.

Le 26 mai 1974 il est rentré au Clair Logis dans le 18^{ème} arrondissement de Paris. C'était une institution religieuse. Ses sœurs étaient placées ailleurs, également dans le 18^{ème} arrondissement. Ses autres frères étaient avec sa mère et essayaient de se débrouiller, ils étaient grands. Il y est

resté 4 ans de 1974 à 1978. Il y avait, précise-t-il, 4 groupes de jeunes avec des noms symboliques. “ *Ça se passait bien*”, même si parfois ils étaient “ *livrés à eux-mêmes*”. Il y avait beaucoup de présence féminine et très peu de présence masculine : il se souvient notamment des éducatrices. L'école était à l'extérieur. Il y avait une sœur qui s'occupait de lui qui s'appelait sœur Gabrielle. A 12 ans, il a fait sa première communion. Fabrice se souvient aussi être allé à Domont (95), de 1978 à 1979, dans “ *la forêt*”.

A la fin de ses 12 ans, en raison de son âge, il est allé aux Orphelins d'Auteuil, jusqu'en 1984. Fabrice se souvient que c'est là qu'il a choisit d'aller en BEP électronique. Il a eu son BEP en trois ans. Il l'a raté la première fois, mais l'a finalement obtenu en 1984 à l'âge de 18 ans. Fabrice se rappelle aussi des éducateurs, “ *il y en avait beaucoup, c'était assez libéral, mais il y avait un côté pavlovien de la sonnette*”.

Il recevait de l'argent de poche. Ils recevaient plus ou moins d'argent suivant leurs mérites scolaires. Fabrice se souvient de l'éducateur qu'il a commencé à voir dès l'âge de 12 ans. Il le voyait quand il percevait l'argent de poche de l'aide sociale. Il a été suivi jusqu'en 1985. Il le voyait tous les trois mois. Il était également soutenu psychologiquement : il a rencontré deux fois le psychologue qui lui a fait passer des tests. Il dit souffrir d'après lui d'aboulie schizophrénique : il manque de volonté. Il a “ *toujours un peu ce problème*”.

Problèmes de santé

Puis, il a eu des problèmes de santé. En 1976 il a été opéré pour des problèmes d'audition. Aux Orphelins d'Auteuil, il précise qu'il n'y avait pas de suivi médical ; après avoir été opéré des oreilles, il changeait sans arrêt de structure médicale mais personne n'avait suivi les suites de l'opération. “ *Ils n'ont pas appris aux jeunes à se prendre en charge au niveau de la santé*”. Ils étaient très mal soignés. Il explique que d'ailleurs, il a été réopéré des oreilles en 1985, il devait alors retourner régulièrement à l'hôpital (2h par semaine) se faire sécher les oreilles internes. Il est sorti de l'hôpital le 18 juin dernier. Son problème de santé est en fait dû à la perforation de son oreille interne, et à la formation de kyste à cet emplacement. Dans 6 mois, il sera de nouveau opéré.

Fabrice estime que l'ASE lui a “ *été profitable*”, même s'il n'y a pas eu de suivi médical et s'il regrette à ce sujet que les rendez-vous chez le généraliste se soient fait de manière groupée et non pas individuelle. Il y avait dit-il en parlant des Orphelins d'Auteuil, “ *un côté stoïque les prêtres qui encourageaient les jeunes à s'assumer*”.

Toutefois, Fabrice mentionne qu'à l'époque, il avait des problèmes de toxicomanie (il fume du haschich), et qu'on ne l'a pas aidé. L'éducateur de la DASS l'a soutenu psychologiquement et lui a expliqué que sa toxicomanie lui nuisait. Ça l'a aidé, c'est une des raisons pour lesquelles il a raté son BEP la première fois. Ça lui a conclu-t-il posé des problèmes au niveau de sa réussite professionnelle. Il a réussi depuis quelques années à se débarrasser de sa toxicomanie. Et explique qu'à Auteuil, “ *il n'y avait pas assez de prévention par rapport à ça*”.

Scolarité

En 1985, Fabrice est allé un an dans un lycée technique dans le 11^{ème} arrondissement. Il était logé au FJT de Charonne. Il en a fait la demande auprès de la DASS. Il a eu une suite éducative Jeune Majeur. Comme il avait eu un problème relationnel dans le FJT, il a eu une chambre de bonne de février 1986 à août 1986. Il a passé son bac F2 électronique en juin 1986. En juillet 1986, il est parti en vacances sur la Côte d'Azur. Il vendait des beignets sur les plages. En rentrant, la chambre d'étudiant qu'il avait était occupée ; en septembre 1986, il est donc rentré chez sa mère dans le 11ème.

Ensuite en BTS, il ne suivait pas, il a tenu jusqu'en décembre 1986, puis a démissionné.

Il n'a perçu que 3000 francs de bourse sur un total de 16000 par an.

Il a peu de souvenirs de son éducateur ASE de l'époque, il lui semble qu'il allait le voir à Montreuil. Fabrice était déséquilibré par le bruit et avait du mal à sortir dehors, il avait du mal à réfléchir. Il a cru qu'il "*pétait les plombs*" et il est allé en psychiatrie se faire soigner de janvier à avril 1987, c'est-à-dire après la fin de sa prise en charge (en janvier 1987, à l'âge de 21 ans).

Préparations de la sortie et travail

Ensuite, il a cherché du travail et en a trouvé. Il a travaillé un été de juillet à octobre 1987 en tant que technicien d'étalonnage. Ça allait mais il se sentait amoindri, fatigué, dormait souvent toute la journée avec son traitement. Pour lui son problème venait de son oreille, mais au départ il pensait que c'était psychologique.

Fabrice estime qu'il n'a pas été bien préparé à la sortie car ils ne l'ont pas préparé à se prendre en charge au niveau médical. En sortant de l'ASE, il explique qu'il avait le moral à zéro. Il avait oublié d'envoyer son dossier logement au CROUS en 86 et ne savait pas jusqu'à cette époque qu'il fallait payer des factures. On ne leur dit pas ce qui les attendaient dans le monde actif. Pour lui, il faudrait des cours de morale pour aider les jeunes à s'assumer. Faire de la psychologie. On s'est contenté de lui donner de l'argent et puis il fallait se débrouiller. On prenait les gens en groupe.

Fin 1987, il a été pris en charge par l'AEPAPE (association d'entraide des pupilles de l'état) dans le 93 [L'ESSOR] pendant deux ou trois mois. Il recevait 50 francs par jour. Ils l'ont aidé à trouver un emploi d'agent administratif. Il n'a pas été à la hauteur, il n'arrivait pas à retenir ni à assumer, car il avait des problèmes de santé (des hémorroïdes). Il mentionne qu'à l'usine, c'était difficile en raison de la chaleur.

Logement

De 86 à 89, Fabrice logeait dans le 12ème puis de 89 à 98 ailleurs dans le 12ème toujours - chez sa mère notamment - puis en 98 à 2001 chez une amie qui était déjà installée, puis retour chez la mère en 2001. Il n'a pas d'enfant.

Les problèmes de santé continuent

Le mois dernier il a été opéré d'une oreille. Fabrice explique que pendant des années, il a cru qu'il avait un problème psychologique donc il a suivi un traitement. Or son état était dû à un problème de toxicomanie car il consommait des drogues douces, et il y a plusieurs mois, il a réussi à arrêter. Il a découvert que son problème venait aussi de ses oreilles lorsqu'il a observé qu'il avait souvent des idées changeantes. Il n'arrivait pas à s'équilibrer. Il perdait souvent ses emplois car il n'arrivait pas à être régulier, à être à l'heure. Il a découvert que c'était dû à son oreille quand il a passé un scanner au début de l'année. Son traitement psychologique l'aidait à se réguler et à arriver à l'heure. Il s'est aperçu qu'il pouvait se passer de ses médicaments. Son amie lui a aussi dit que s'il fumait moins de cigarettes et buvait moins d'alcool, il arriverait mieux à s'assumer. C'est ce qui s'est produit. Il avait un problème de foie aussi car son foie travaillait trop. Après qu'il eut encore perdu un emploi à cause de sa toxicomanie, Fabrice dit que sa situation s'est améliorée (en 93). Il raconte qu'il a en tout occupé 22 ou 23 emplois, et qu'il y restait 2 à 3 mois en moyenne, parfois une semaine. Le plus longtemps ça a été 2 ans, de 1995 à 1996. Il était alors opérateur de numérisation, mais en général c'est un poste de technicien qu'il occupait. Il se souvient également d'avoir effectué un stage de communication pour essayer de contrecarrer son agressivité et son instabilité. Il a aussi suivi des formations en micro-informatique, et un stage d'orientation professionnelle (SOA).

Il se sent "*survivant*", dit avoir de multiples personnalités. Il pense avoir eu un traumatisme crânien lorsqu'il est tombé à l'âge de 6 ans. Il a fait une syncope en 1971, et dit souffrir de

procrastination - il s'agit d'un problème de retard. Il revient sur le fait qu'il faudrait, durant les prises en charge, des psychologues qui aillent voir les jeunes un par un et qui se déplacent.

Emplois précaires

Il a eu, entre tous ces emplois, des périodes de chômage dont une a duré un an et demi (de 1992 à 1993).

Actuellement Fabrice ne travaille pas. Il avait pourtant trouvé récemment un emploi d'agent technique électronique, mais après 20 heures d'essai il n'a pas tenu le coup.

Fabrice revient sur l'opération qu'il a récemment subie et qui consistait à lui retirer un kyste dans l'oreille interne. Il explique que cette intervention a changé son équilibre. Pendant un mois il a eu des vertiges cependant aujourd'hui les vertiges s'atténuent. Il dit s'être bagarré à propos de ça avec sa copine qui lui conseillait d'abandonner son travail à domicile car il perdait la notion du temps. Suite à cette bagarre, son amie est allée porter plainte à la police, et s'est rendue aux urgences (elle avait mal au cou). Elle ne voulait plus qu'il habite avec elle car il n'arrivait plus à se détendre, était tout le temps stressé à cause de ce travail à domicile qu'il devait terminer. Aujourd'hui, Fabrice perçoit 3000 francs d'ASSEDIC par mois. Il pense que l'argent a un effet anesthésiant. Par contre il estime qu'il faudrait une contrepartie avec le chômage tel un PAR (Plan de Retour à l'Emploi).

Il a repris contact avec son amie. Ils se sont remis ensemble. La condition pour qu'il retourne avec elle, c'est qu'il ait un emploi. Il hésite à se marier ou à avoir des enfants avec elle. Il déambule à la recherche de l'âme sœur Etc.

Reprise des contacts avec le foyer, amis, loisirs...

En 98, il est retourné voir les Orphelins d'Auteuil sur les conseils de son amie. Ils font une porte ouverte tous les ans. Là une personne s'occupe de l'aider à la recherche d'un emploi.

Il n'a pas d'amis, sauf un ami RMiste rencontré en 86 en FJT, mais il recherche des amis brillants (son amie, il l'a d'ailleurs rencontrée dans le cadre de l'un de ses emplois)

Il a des loisirs : l'informatique et la science-fiction (il dit essayer d'écrire un ouvrage). Il lit pas mal de magazines d'informatique, regarde la télé, essaye d'apprendre les lois économiques. Il a étudié les mathématiques spéciales en autodidacte.

Jérôme, un enfant placé deux fois

(Entretien réalisé par Maria Teixeira)

Rencontre de Jérôme dans un restaurant près de son lieu de stage à Paris. Il a acheté un appartement à Massy. L'entretien se déroule en tête-à-tête dans un restaurant entre midi et deux. Nous mangeons, le magnétophone est sur la table.

Jérôme est né en 64 à Paris, de parents français. Profession du père : fonctionnaire au ministère des finances, mère au foyer.

Jérôme a 37 ans, il vit avec son épouse et ses deux enfants. Il travaille comme infirmier.

Il a été pris en charge à 6 ans puis à 11 ans en 1976. Il est sorti en 1982 ou 1985 (après sa majorité, mais il ne se souvient pas s'il avait 18 ou 21 ans) Il a été placé en foyer puis en famille d'accueil à 15 ans. Ses frères et sœurs n'ont pas été placés à l'ASE. Lui, n'a pas gardé de contacts avec d'anciens de l'ASE, mais avec une éducatrice de l'ASE et sa famille d'accueil.

Il est en psychanalyse "pour mieux comprendre" son histoire

Kidnappé par la police

Son premier placement a été consécutif à la séparation de ses parents, expulsés de leur logement. L'expulsion a créé une rupture dans le couple. Jérôme avait alors 7 ou 8 ans. La police est venue à son domicile, l'a kidnappé et traîné de bureau en bureau. Jérôme avait un grand frère et une grande sœur avec lesquels il fut placé dans un foyer de la région parisienne. Il n'a pas de souvenirs de la vie dans ce foyer, mais il se rappelle que cela faisait un peu colonie de vacances. Il y est resté un an avant d'être replacé dans le foyer familial. Cet épisode fut clos par le règlement de leurs problèmes personnels. Jérôme se souvient de son retour au foyer familial et dit que cela manquait de préparation. Une assistante sociale venait de temps en temps voir ce qu'il s'y passait, mais ses visites se sont espacées.

Demande de placement

Son père était infirme, hémiplégique. Lorsque celui-ci était en conflit avec sa femme, Jérôme prenait parti pour son père. Puis, le père de Jérôme est parti de la maison. Sa mère qui ne travaillait pas et qui était sans ressources reportait sa violence sur Jérôme et sa sœur, mais pas sur son frère aîné. La vie dit-il est devenue "*aberrante et folle*". Il en a parlé à un voisin qui lui a dit d'aller voir la police. Petit à petit a germé l'idée d'appeler une aide extérieure. "*Quand c'était trop fou à la maison, je faisais des fugues dans le quartier*" explique Jérôme. Un soir, il s'est dirigé vers le commissariat de police, il était 8 ou 9 heures. Il se rappelle qu'il était alors tendu et indécis. Il a même voulu rebrousser chemin mais un inspecteur qui était déjà venu chez lui pour cause de tapages, l'a reconnu et l'a rattrapé. Et là Jérôme a craqué, il a tout raconté et a été placé en urgence dans un foyer du 93. Le lendemain, il a vu la psychologue du foyer avant d'être rapidement confronté à sa mère. Il voulait couper les liens avec elle car elle l'agressait, non pas physiquement mais psychologiquement. Il explique : "*Par exemple il y avait un carnet de coups de fourchette à la maison. Dès qu'il avait fait quelque chose de travers, sa mère marquait en nombre de coups de fourchette*". Un matin, elle l'a réveillé avec l'eau des cochons d'Inde. Jérôme a estimé que cela devenait traumatisant, que cela lui semblait dangereux psychologiquement de rester dans ce milieu.

Le foyer, l'internat, la famille d'accueil

Il est alors resté un an dans ce foyer. Il ne l'aimait pas trop car le contact avec les autres adolescents était également très violent. Jérôme dit avoir quitté un milieu de violence psychique pour entrer dans un milieu de violence physique. Il fut ensuite placé dans une école en cours privé pour retrouver un niveau. C'était dans le 77 et il était interne. Le week-end, il revenait au foyer. Il s'est retrouvé dans le groupe des plus jeunes ; L'atmosphère était beaucoup plus calme. Ça a duré un an et demi où il faisait école et foyer. Ensuite, il a fait connaissance avec une famille d'accueil. L'assistante maternelle était un homme. Il le prenait le week-end. Ça se passait de manière agréable. Il a trouvé chez lui une certaine sécurité affective. Il ne se souvient pas comment il l'appelait mais ne il l'appelait pas papa. Il pense qu'il l'appelait plutôt par son prénom. Il y avait eu une discussion avec les éducateurs -dont il ne garde pas beaucoup de souvenirs - pour entrer chez ce monsieur en semaine. Ça s'est poursuivi pendant une année, c'était au cours de l'année 1979. Un soir où il dormait chez ce monsieur (ils dormaient dans le même lit) il a eu "*l'impression qu'il avait envie d'un rapport qui était complètement anormal*". Jérôme explique qu'il était alors "*assez grand pour comprendre que les choses se faisaient entre les hommes et les femmes et pas entre les hommes et les enfants, c'était intuitif*". Il a eu le sentiment qu'ils étaient passé d'un rapport de père à fils à des rapports qui relevaient de la sexualité. "*D'un seul coup ça a été le blocage*" dit Jérôme. Il en a parlé à son éducatrice, mais ne se souvient pas s'il lui a expliqué ce qui se passait réellement ou si lui a seulement dit qu'il voulait partir de chez ce Monsieur, "*car il n'avait pas envie de lui faire du mal*". Il n'avait pas été méchant, il avait arrêté mais il y avait eu quelque chose de désagréable. Alors, Jérôme a recommencé à aller le week-end en foyer et la semaine en internat.

Mon parrain, ma marraine de Bretagne

En décembre 1979, l'éducatrice lui a dit qu'elle avait trouvé une famille en Bretagne. Ils étaient âgés. Jérôme a accepté de partir aux vacances de Noël et de Pâques chez eux. Comme cela fonctionnait entre eux en juillet. Jérôme a dit à son éducateur qu'il était prêt à partir là-bas. A partir de ce jour là il n'a plus jamais eu besoin des services de l'éducatrice même s'il continuait à maintenir des contacts avec elle.

Jérôme dit avoir recréé sa vie à 15 ans dans cette famille. Il était le seul enfant. Il les appelle "*son parrain et sa marraine*". Ça s'est bien passé entre eux et Jérôme est resté 10 ans en Bretagne.

Jérôme ne sait pas vraiment s'il est sorti de l'institution à 18 ou 21 ans. Pour la sortie, il ne s'est rien passé pour lui. Il vivait là comme un enfant de la famille. La seule différence c'est qu'avant le couple recevait une rémunération mais plus après. Mais il est resté chez eux.

Jérôme explique que ce couple souhaitait se recréer une famille. Ils avaient perdu en 1977, un enfant africain qu'ils avaient adopté. Jérôme lui-même s'est créé une famille. C'est pour cela qu'il juge que la Dass a été "*formidable*" pour lui. Il ne se souvient pas avoir signé de contrat jeune-majeur, d'ailleurs il ne sait pas ce que c'est.

Il va régulièrement voir sa mère nourricière. L'été, à Noël, en février et à Pâques si lui et sa femme le peuvent. Sa marraine a perdu son mari en 1992 et a alors pris un logement qui n'est pas adapté pour accueillir plusieurs personnes. C'est la raison pour laquelle lorsqu'il va la voir avec sa femme et ses enfants, ils dorment à Brest chez les parents de sa femme, à 30 km de là.

Scolarité, métiers et vie familiale

Avant sa prise en charge il arrivait régulièrement en retard à l'école. Jérôme dit que plus tard, on l'a mis en seconde C et là "*il s'est planté*", alors on l'a mis en G2 en disant qu'il aurait un métier

dans 2 ans en sortant du baccalauréat, il a dit "*soit*" bien qu'il n'ait pas alors d'idée de métier. C'était l'école qui l'avait conseillé. Jérôme a eu le baccalauréat à 19 ans mais a échoué au BTS comptabilité. Cette filière ne lui plaisait pas. Il voulait se financer d'autres études, ses parents ne lui ont pas demandé de se prendre en charge. Il s'est engagé dans la marine avec comme seule demande une formation d'infirmier.

Il est resté 4 ans dans l'armée, mais son diplôme '*infirmier de marine*' n'était pas reconnu pour exercer ailleurs que dans la marine. Il a alors quitté l'armée. Il a fini son contrat en septembre 1990, date à laquelle il intègre une école d'infirmier à Bicêtre.

Entre-temps, Jérôme vivait en couple. Il avait rencontré son épouse en Bretagne en septembre 1988 et ils se sont mariés en 1990, lorsqu'il est sorti de la marine. Quand il l'a rencontrée, elle travaillait à la poste à Paris. Il a alors quitté l'hôpital militaire de Brest et est venu sur Paris. Il a rejoint un bataillon sportif situé en région parisienne, mais il n'aimait pas trop ce cadre car il ne faisait pas d'infirmier. Il a quitté l'armée pour s'installer en couple. Après le mariage ils ont choisi un logement plus grand (F2) en région parisienne dans le cadre du système PTT.

Pendant trois ans, ils ont vécu sur le salaire de sa femme, le temps de sa formation. Lui, avait une allocation d'études. Sur trois ans ils ont touché 75000 francs. De toutes façons, dit-il, ils avaient le soutien des parents et des beaux-parents. Ils recevaient de temps à autre des chèques en guise de cadeaux.

A l'obtention de son diplôme, Jérôme a essayé de trouver un poste en Bretagne mais sa femme était coincée à Paris. Jérôme dit être breton dans son esprit et sa femme également. Ils se sentent expatriés à Paris. Lorsqu'il est parti en Bretagne, Jérôme logeait dans une chambre à l'hôpital de Saint-Brieuc où il a trouvé des contrats renouvelables, cela a duré deux ans. Sa "*fille grandissait dans le ventre de sa femme*" et lui ne pouvait plus vivre de petits contrats. Lui devait rembourser son contrat d'étude et l'Assistance Publique était tenue de l'embaucher. Il a demandé être affecté au service cancérologie à l'hôpital de Villejuif. C'était en octobre 1993. Il s'y trouve depuis 8 ans.

A la naissance de leur fille en 1994, ils sont partis s'installer à Massy dans un F3. Ils y sont restés pendant 7 ans jusqu'en octobre 2000 et là ils viennent d'acheter un appartement dans la même ville (F4). Ils ont eu un garçon en 1996.

Son épouse touche aujourd'hui 9000 francs et lui 11000 francs. Ils ont tous les deux une mutuelle (il n'a pas de problèmes de santé sauf de surcharge pondérale)

Son épouse aime regarder la télévision et lui fait un peu d'informatique. Ils reçoivent du monde. Ils ont une amie très proche et un certain nombre de relations, des amis. Ils invitent parfois du monde de province.

Son épouse fait les courses, le linge et lui fait un peu repassage, il s'occupe de la vaisselle, elle s'occupe des enfants le matin. Il accueille les enfants l'après-midi à la sortie de l'école, il bricole un peu.

Il aimerait un troisième enfant, son épouse serait d'accord à la condition qu'ils partent s'installer en Bretagne. Le problème c'est d'y trouver du travail.

Ils ne voient pas d'évolution de salaire s'ils partent en Bretagne peut-être même la perte d'un salaire.

Au niveau professionnel, Jérôme souhaite suivre une formation concernant les relations aux patients. Il veut faire un DU en soins palliatifs.

La famille biologique

Après son placement à la DASS, Jérôme a découvert qu'il avait un cousin qui avait des enfants. Celui-ci vivait en région parisienne, il l'a vu une fois pendant qu'il était pris en charge chez l'homme qui était sa famille d'accueil. Le cousin avait une trentaine d'années.

Pendant sa vie en foyer, Jérôme a revu une fois sa mère mais sous surveillance et contre son gré. Il a demandé des nouvelles de sa sœur à l'éducatrice. Celle-ci avait fini par s'enfuir aussi du

domicile familial à 17 ans et demi car sa mère l'agressait également. Elle n'a pas été prise en charge à l'ASE. Jérôme l'a retrouvée pendant sa prise en charge à l'ASE, dans un foyer de l'Armée du Salut, à Paris. Il a essayé de la voir régulièrement mais celle-ci avait perdu ses repères et n'arrivait pas à se prendre en charge. Elle est partie en Irlande travailler pour une secte avant d'en être exclue. La première reprise de contact avec sa sœur remonte aux années 80. Au début, Jérôme voulait l'aider. Depuis 4 ou 5 ans, il la voit 3 ou 4 fois par an car c'est sa sœur mais il n'a plus de plaisir à la voir. Son père est mort en 1993, il l'avait revu juste avant.

Jérôme a appris par sa sœur que son frère et sa mère résident dans le 77. Son frère est dans un logement pour handicapés adultes (Jérôme ne connaît pas la nature de son handicap) et sa mère dans un centre médicalisé pour personnes âgées. Elle est atteinte par une pathologie de type Alzheimer. La dernière fois qu'il l'a vue c'était en 1977

Il n'a pas cherché à reprendre contact avec eux à sa sortie de l'ASE. Il dit avoir "*oublié la réalité du fait d'avoir une famille*".

Suivi Psychologique

Jérôme est en analyse depuis 2 ans. Car un jour sa fille refusait de dormir dans son lit et dormait sur le sol (chauffage au sol) Dix fois par nuit, elle quittait son lit pour aller dormir par terre. Au bout de la dixième fois, il l'a réveillée en la douchant avec de l'eau froide pour la calmer. Jérôme a été contrarié par sa propre violence et s'est projeté dans son passé. Lui et sa femme ont consulté une psychologue pour savoir pourquoi sa fille était si intransigeante, si dure. La psychologue lui a dit qu'il devait régler ses conflits internes pour améliorer ses rapports avec sa fille.